



## Projet de loi Travail

# Non à l'insécurité croissante pour les salariés !

**Le Gouvernement ne peut pas avoir raison tout seul : en occultant tout débat parlementaire sur un texte qui ne satisfait personne, il a bloqué tout dialogue social.**

Pour la CFE Énergies, le **principal point de désaccord** porte sur l'article 2 de la loi qui prévoit la **primauté des accords d'entreprise sur les accords de branche**.

Une telle évolution de la hiérarchie des normes aurait des conséquences extrêmement néfastes sur la protection des salariés, notamment dans les petites entreprises.

Sur le fond, cette loi est un catalogue de mesures disparates qui ne proposent aucune vision permettant d'améliorer la situation des salariés et de développer l'emploi. Ce texte n'est pas un texte de réforme, mais un catalogue d'outils déjà usagés du magasin néolibéral, comme l'a exprimé François HOMMERIL, Président de la Confédération CFE-CGC.

Sur la forme, l'élaboration du projet de loi n'a pas été précédée de la concertation nécessaire. Voilà pourquoi aujourd'hui, le résultat est aussi catastrophique.

Pour la CFE Énergies, il est impératif de renouer le dialogue avec les organisations syndicales et patronales sur ce projet de texte. Ce n'est malheureusement pas le choix du Gouvernement qui semble de nouveau vouloir passer en force après l'épisode du 49-3.

**C'est pourquoi, la CFE Énergies lance un appel à la grève pour le mardi 14 juin. Elle invite les salariés à s'associer largement au mouvement de protestation prévu ce jour-là.**

**Pour la CFE Énergies, c'est toujours : non au texte en l'état, non au dumping social, non à l'insécurité croissante pour les salariés !**

**LA CFE ÉNERGIES,  
100% LIBRES... 100% VOUS!**

CFE-CGC ÉNERGIES  
59 rue du Rocher  
75008 PARIS  
[www.cfe-energies.com](http://www.cfe-energies.com)  
[contact@cfe-energies.com](mailto:contact@cfe-energies.com)